L'ABBAYE DE SAINT-AMAND DE ROUEN

DES ORIGINES A LA FIN DU XVIº SIECLE

PAR

Marie-Josèphe Le Cacheux

INTRODUCTION

Les anciens historiens de l'abbaye. Sources narratives. Sources diplomatiques : le fonds de l'abbaye aux Archives de la Seine-Inférieure; autres fonds d'archives. Les plus anciens actes du fonds de Saint-Amand : 1° la pancarte; 2° le cartulaire; 3° le vidimus de Philippe le Bel.

BIBLIOGRAPHIE

PREMIERE PARTIF HISTOIRE DE L'ABBAYE

CHAPITRE PREMIER

LA FONDATION DE L'ABBAYE ET SON DÉVELOPPEMENT DES ORIGINES AU XVII^e SIÈCLE.

I. Diversité des opinions sur les origines de l'abbaye de Saint-Amand. Attribution de la fondation à Clovis II. Il existe à Rouen, dès le X° siècle, une église dédiée à saint Amand. Goscelin, vicomte d'Arques, et sa femme Emmeline, doivent être considérés comme les véritables fondateurs. La fondation ne paraît guère antérieure à l'an 1040.

II. Dédicace de l'église abbatiale par l'archevêque Jean d'Avranches. L'histoire de l'abbaye est liée à celle de Rouen. Saint-Amand est détruit à deux reprises par les incendies de 1136 et de 1248. Sa prospérité au XIII^e siècle. L'abbaye donne naissance à la paroisse Saint-Amand.

III. L'abbaye est très éprouvée au cours des guerres anglaises. Sa situation pendant le siège de 1418-1419. Lettres de sauvegarde d'Henri V. Triste état des manoirs et misère des tenanciers.

IV. L'abbaye au XVI° siècle. Les abbesses font élever d'élégantes constructions à Rouen et dans la campagne. Pillage de l'église et du chartrier par les Protestants en 1562. Décadence morale à la fin du xvI° siècle.

CHAPITRE II

L'ABBAYE ET LES PUISSANCES LAÏQUES.

I. L'abbaye et les ducs de Normandie. — Dons de Guillaume le Conquérant, de la reine Mathilde, d'Henri I^{er}. Lettres de protection accordées à Saint-Amand par Henri II et Richard Cœur-de-Lion.

II. L'abbaye et les rois de France. — Chartes de saint Louis et de Philippe le Hardi. Philippe le Bel et l'église de Roumare; mandements du roi pour les manoirs et les moulins. Charles V veut faire entrer une religieuse à l'abbaye. Dispenses de services octroyées par Charles VI. Intervention de Louis XI dans l'élection des abbesses. Henri II prend l'abbaye sous sa protection.

CHAPITRE III

L'ABBAYE ET LES AUTORITÉS SPIRITUELLES.

- I. L'abbaye et le Saint-Siège. Lettres de confirmation générale de Célestin III et d'Innocent IV. Privilèges d'Honorius III, Innocent IV, Alexandre IV, Martin IV, Boniface VIII. Affaire des religieuses rebelles : intervention de Jean XXII. Bulle de Martin V pour l'église de Roumare. Confirmation par le Saint-Siège de l'élection des abbesses.
- II. L'abbaye et les archevêques de Rouen. Les archevêques permettent et confirment l'élection de l'abbesse, lui donnent la bénédiction solennelle et reçoivent son serment d'obéissance. Leur intervention dans les affaires spirituelles et temporelles de l'abbaye. Remise de l'anneau par l'abbesse. Funérailles des archevêques : cérémonie à Saint-Amand. Les religieuses et le synode de 1581.
- III. Rapports avec les autres abbayes. Rouleaux des morts. Associations de prières avec les abbayes de Saint-Amand-en-Puelle, Saint-Ouen, Sainte-Catherine et Saint-Lô de Rouen. Echange de religieuses entre monastères. Rapports particuliers avec Saint-Ouen et Sainte-Catherine : échange de redevances.

CHAPITRE IV

LA VIE INTÉRIEURE DU MONASTÈRE.

I. L'abbesse. — Son élection : le scrutin, le compromis, l'inspiration. Nomination par le roi après le Concordat de 1516. Conflit entre Guillemette de Saint-Germain et Isabeau Cauchois. La famille d'Annebaut et l'abbaye. Cérémonial de la bénédiction par l'archevêque. Le banquet de la bénédiction. Attributions de l'abbesse : elle gouverne la maison au

spirituel et au temporel. Sceaux des abbesses. Leur logis. La vie d'une abbesse au XVI^e siècle. Funérailles des abbesses.

II. Les religieuses. — Elles figurent sur les rouleaux des morts. Donations pour leur vestiaire et leur nourriture. Le concile provincial de 1231. Leur nombre, leurs vœux, leurs occupations, détails sur leur façon de vivre d'après le Journal des visites d'Eude Rigaud. Relâchement de la discipline au XIV° siècle : la réforme de Guillaume de Lestrange. La pension des religieuses. Distributions d'argent et dépenses de bouche. Les novices.

III. Le personnel subalterne. — Les chapelains et le confesseur : service des trois chapelles; honoraires des messes. — Le bailli et le receveur : leurs fonctions; liste des baillis; le testament de Geoffroy Le Gras; les voyages de Guillot Le Tuilier. — Les serviteurs et les servantes : le portier, le cuisinier, les valets d'écurie, « meschines » de Madame et « meschines » du couvent. — Les convers et les rendus : affaire du juif Richard de Pontoise.

DEUXIEME PARTIE

LE TEMPOREL DE L'ABBAYE

CHAPITRE PREMIER

FORMATION ET DESCRIPTION DU TEMPOREL.

I. Formation du temporel. — a) Dons: les motifs qui les ont inspirés; c'est en général le désir de par-

ticiper aux bienfaits spirituels ou de fonder un obit.

— b) Dots des religieuses: elles ont consisté, dès l'origine, en terres et en rentes; leur chiffre est allé en diminuant avec le temps. — c) Achats: ils ont été particulièrement nombreux à partir du XIIIe siècle. Toutefois on peut dire que le temporel est formé dans ses grandes lignes dès la fin du XIIe siècle.

II. Description du temporel. — Documents qui nous le font connaître. Nature des biens : a) Dîmes : des paroisses; des forêts; mueson des vins. — b) Terres.
— c) Rentes foncières et rentes constituées.

Situation géographique des biens : bailliage de Rouen. Bailliage de Caux. Bailliage de Gisors. Biens situés dans les diocèses d'Avranches, de Coutances, de Bayeux, de Lisieux, d'Evreux. Biens situés en Angleterre.

CHAPITRE II

EXPLOITATION DU TEMPOREL.

- I. Le domaine fieffé.
- a) Les vassaux de l'abbaye : les hôtes, les vavasseurs, les bourgeois, les nobles.
- b) Les terres : masures; vilaines masures; vavassories. Leurs différents modes d'exploitation. Les baux perpétuels.
- c) Les revenus: redevances en argent et en nature (cens, surcens, reséantise, champart, brasage, moute, redevances sur les animaux, relief et treizième); corvées (services de transports et services d'exploitation); rachat des corvées.
- d) Les agents de l'abbaye : les prévôts, le bailli et le receveur, le sénéchal et le sous-sénéchal, les sergents.

- II. Le domaine non fieffé.
- a) L'exploitation directe: jusqu'à la fin des guerres anglaises, les religieuses exploitent directement leur manoir de Boos. Personnel de l'exploitation. Les différentes cultures. Le bétail.
- b) L'exploitation indirecte : les baux à terme. Bail du manoir de la Chaussée; bail du manoir de Boos.

Caractères généraux de l'exploitation.

III. Le domaine urbain.

La propriété seigneuriale à Rouen. Le fief de Saint-Amand. Baux à cens et baux à rente. Baux à vie. Emphytéoses. Développement de la tenure en bourgage.

CONCLUSION

Réforme de l'abbaye au XVII^e siècle. Le rôle des abbesses de la famille de Souvré dans la rénovation de la vie religieuse et la reconstitution du temporel. Place que l'abbaye de Saint-Amand occupe dans l'histoire religieuse, économique et artistique de la ville de Rouen et de la région.

TABLE

PIECES JUSTIFICATIVES